SAINT-JOSEPH-DE-SOREL

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT PR2024-11-2

ADOPTION D'UN RÈGLEMENT DÉLÉGUANT CERTAINS POUVOIRS D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS

Madame Mélanie Gladu, conseillère, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil municipal sera soumis, pour adoption, un règlement déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats.

Le projet de règlement PR2024-11-2 intitulé *« Règlement déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats »* est déposé par Madame Mélanie Gladu, séance tenante.

DONNÉ SOUS MON SEING À SAINT-JOSEPH-DE-SOREL,
Ce 5 novembre 2024.

Le directeur général et greffier,

Patrick Delisle, gma